Demande de modification du PLU

Par FCBA

Bonjour,

Je dispose d'un terrain de 1500m² classé en zone agricole.

Ce terrain longe une route communale, de l'autre coté de cette route, 3 maisons sont déjà construites (depuis de nombreuses années). Les terrains de ces 3 maisons sont également situé sur des zones A (agricole du PLU).

Mon projet serait de vendre ce terrain pour de la construction de maison individuel. Bien entendu cela sous entend une modification du PLU.

A noter que ce terrain est déjà raccordé à l'eau et à l'électricité.

Ma question, est-il envisageable pour un tel projet de demander une révision du PLU ? Si oui quel est la meilleure démarche à réaliser ? (Se faire accompagner par un professionnel ? Avocat ?)

Par avance merci pour votre/vos réponses. Cordialement,